



Problème de stationnement devant un box

Par **lolo95**, le **04/07/2009** à **20:10**

Bonjour,

Je suis propriétaire dans une résidence privé, je dispose d'un **box** au pied de mon immeuble et juste en face il y a **un trottoir peint en jaune** pour interdire le stationnement. Le problème c'est cela n'empêche pas les véhicules de se mettre à cet endroit et de ce fait m'empêcher de sortir ma voiture.

Je ne peux appeler la police puisque **la résidence est privé**, donc il ne se déplace pas ou seulement pour constater.

Voilà 1 an et demi que je me bat pour que **le syndic et le conseil syndical** trouve une solution (qui sont nombreuses) et malgré mes lettres recommandées, mes emails et mes coups de fils rien n'a été fait.

Tous le monde se renvoie la balle, le syndic me dit que seul le conseil syndical est décisionnaire et inversement(on me ballade).

Si ni l'un ni l'autre ne veut bouger et faire le nécessaire, qu'elle sont mes droits, que dois je espérer et surtout que dois je faire ?

Ont ils le droit de ne rien faire ?

D'avance merci pour vos réponses

Cordialement

lolo95